



Master Science politique et sciences sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique et sciences sociales. 2013, Université Paris 13. hceres-02040131

HAL Id: hceres-02040131

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040131>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences politiques et sociales

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences politiques et sociales

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140006840

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord (à Villetaneuse)

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences politiques et sociales* propose une formation de niveau master qui vise à l'acquisition de connaissances transversales dans les principaux domaines associés aux sciences politiques et sociales. Elle a pour objectif de fournir aux étudiants une compréhension générale des politiques publiques et de l'action politique, à l'échelle locale, nationale et internationale. Les nombreuses spécialités liées à cette mention offrent une spécialisation sur un champ particulier des sciences politiques et sociales. L'ensemble de la mention, ainsi que ses spécialités, est conçu de manière indifférenciée : les formations ont pour objectif de préparer à l'insertion professionnelle dès l'achèvement des études ou de poursuivre en thèse.

Les formations s'adressent essentiellement à des étudiants en formation initiale, titulaires d'une licence en science sociale. Elles sont, dès lors, ouvertes à un public relativement large, essentiellement des étudiants titulaires d'une licence en AES, droit, économie, sociologie, anthropologie, histoire-géographie ou encore en sciences de gestion. Cette mention est la seule, dans ces disciplines, de l'Université Paris 13 – Paris-Nord ; les spécialités qui la constitue sont, par ailleurs, bien spécifiques.

L'architecture de la mention repose sur deux masters 1^{ère} année (M1) - *Politique et action publique* et *Relations et échanges internationaux* -, lesquels servent de support à cinq spécialités en master 2^{ème} année (M2): *Conduire et évaluer les politiques publiques, Conseils aux collectivités territoriales en stratégie de développement durable, Affaires et commerce international avec les pays émergents, Etudes stratégiques* et *Coopération internationale et organisations non gouvernementales*.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est exhaustive, elle couvre la plupart des disciplines des sciences politiques et sociales. L'hétérogénéité des spécialités qu'elle accueille demeure importante : dès la première année de master, la mention se caractérise par deux parcours (présentés comme des « spécialités » dans le dossier), l'un relatif à l'étude des politiques et de l'action publique, l'autre portant sur l'étude des relations et des échanges internationaux. Ces deux parcours de M1 servent de support à cinq spécialités de M2, les étudiants se spécialisant dès le M1.

L'architecture de l'ensemble de la mention demeure toutefois complexe et peu lisible. La première année de master ne peut être structurée en spécialités, ainsi que l'indique le dossier. La spécialité sanctionne l'obtention du diplôme de master et non une année particulière dans le cadre de la mention. Les deux parcours proposés en M1 *Politique et action publique* et *Relations et échanges internationaux* sont extrêmement différents et proposent des enseignements clairement distincts. Le premier met l'accent sur l'acquisition de connaissances en lien avec les politiques publiques (politiques de la ville, politiques sociales, politiques européennes), la sociologie (sociologie des organisations et sociologie politique), ainsi que des enseignements en histoire et en droit public. Le second parcours est orienté sur des thématiques relatives aux relations internationales, il propose des enseignements qui appréhendent les relations internationales sous des angles disciplinaires extrêmement divers (droit, sociologie politique, géopolitique, sciences économiques), auxquels s'ajoutent des enseignements thématiques, relatifs à l'étude de régions particulières (Proche Orient, Afrique, Amérique Latine). Les deux parcours de M1 contiennent des modules de préparation à la vie professionnelle (sous la forme d'enseignement dédiés à la préparation des concours et à la méthodologie de la recherche d'emploi), ainsi qu'une obligation de réaliser un stage.

Ces deux parcours, qui demeurent chacun cohérents sur un plan pédagogique, introduisent une différenciation majeure dès la première année de master, de telle sorte qu'il est permis de s'interroger sur l'unité disciplinaire et pédagogique de la mention en général. Il paraît difficile, dans cette situation, de concevoir un pilotage cohérent de la mention dans sa globalité. La mise en place de parcours plus souples en première année, voire la création de deux mentions de master (l'une orientée sur les politiques publiques, l'autre sur les relations internationales) pourraient être envisagées pour favoriser un meilleur pilotage des formations en sciences politiques et sociales.

S'agissant de l'acquisition des connaissances et des contenus pédagogiques des spécialités en M2, elles sont dans l'ensemble bien conçues et elles s'appuient sur un apprentissage progressif des savoirs et des savoir faire. Les équipes pédagogiques de chaque spécialité sont adaptées aux enseignements dispensés, elles pourraient toutefois être plus étoffées en renforçant les interventions d'universitaires.

Les enseignements proposés sont originaux et rendent compte d'une conception contemporaine et dynamique des sciences politiques et sociales. Les mutualisations sont nombreuses, entre les deux M1 proposés, entre le M1 *Politique et action publique* et le M1 en droit, également entre les différentes spécialités de M2 entre elles, ainsi qu'avec les universités de Paris 3 et Paris 7. Il convient, par ailleurs, de souligner la qualité de la professionnalisation dans l'ensemble de la mention par l'intégration, entre autres, de la préparation aux concours, de formations en informatique ou encore d'enseignements méthodologiques sur la conduite de projets. La politique des stages - lesquels sont obligatoires en M1 et en M2 - est intelligemment conçue et s'appuie sur de solides partenariats avec les milieux socio professionnels. La formation par la recherche est également prise en compte, elle est cohérente pour l'ensemble de la mention, avec l'adossement à l'équipe CERAL (Centre de recherche sur l'action locale, EA 3968). Elle est intégrée dans chaque spécialité de master 2, avec la rédaction d'un mémoire de recherche qui fait l'objet d'une préparation spécifique.

L'attractivité de la mention, en M1 comme en M2, est bonne ; plus de la moitié des effectifs en M2 provient d'autres universités que celle de Paris 13. En revanche, le suivi du devenir des diplômés est insatisfaisant pour l'ensemble de la mention, faute de données remontées. La réalité des débouchés professionnels n'est pas clairement indiquée dans le dossier et il paraît difficile d'apprécier l'insertion des étudiants diplômés. Le cas de la spécialité *Coopération internationale et ONG* est toutefois différent du fait de sa restructuration récente.

- Points forts :

- La cohérence et l'exhaustivité des enseignements dans le domaine des sciences politiques et sociales.
- Une très bonne ouverture aux milieux socio professionnels, appuyée par un bon suivi des stages et l'intervention régulière d'acteurs professionnels.
- L'acquisition de compétences additionnelles et transversales.
- Une formation ouverte à la plupart des étudiants titulaires d'une licence dans un domaine des sciences humaines et sociales.



- Points faibles :
 - La structuration générale de la mention gagnerait à être simplifiée et revue : les deux parcours de M1 ne peuvent être conçus comme des spécialités, ainsi que l'indique le dossier, dans la mesure où la spécialité sanctionne l'obtention du diplôme de master (et non une année particulière).
 - La première année de master se caractérise par un clivage important entre le parcours *Politique et action publique* et le parcours *Relations internationales* ; malgré la mise en place de mutualisations de cours, il s'agit d'orientations distinctes qui conduisent les étudiants à s'orienter vers des spécialités spécifiques au sein de la mention.
 - La structure actuelle favorise un éclatement du pilotage de la mention.
 - Le suivi du devenir des étudiants diplômés, quelle que soit la spécialité, est défaillant pour l'ensemble de la mention.
 - L'équipe pédagogique est, pour certaines spécialités, un peu juste d'un point de vue quantitatif pour assurer l'ensemble des enseignements envisagés.

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun d'envisager une simplification de l'architecture de cette mention, dont la pertinence et la raison d'être ne sont pas contestés. La structuration actuelle de la première année de master doit être repensée et ne peut reposer, ainsi que l'indique le dossier, sur des spécialités. L'instauration de parcours en première année permettrait d'instituer une orientation thématique et pédagogique, ciblée sur l'action publique ou sur les relations internationales, sans pour autant engager une spécialisation trop forte des étudiants.

Pour l'ensemble de la mention, la mise en place d'un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est nécessaire, à défaut il s'avère difficile d'apprécier la réalité des débouchés professionnels.

Une amélioration des moyens humains devrait être envisagée pour renforcer l'équipe pédagogique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Conduire et évaluer les politiques publiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord (à Villetaneuse)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master 2nde année (M2) *Conduire et évaluer les politiques publiques* s'inscrit dans la suite du parcours de master 1^{ère} année (M1) *Politique et action publique*. Elle a pour objectif de former des cadres dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, destinés à travailler au sein de collectivités territoriales, d'administrations publiques ou d'entités privés qui travaillent en lien avec l'action publique. La spécialité est formellement indifférenciée. Elle est ouverte aux étudiants titulaires du M1 ou à des étudiants titulaires d'un M1 en sciences politiques ou dans une discipline des sciences sociales.

- Appréciation :

La formation est novatrice et originale. Elle se positionne sur un secteur en développement, dans la mesure où les collectivités publiques (administrations et collectivités territoriales) se dotent de plus en plus de structures dédiées à l'évaluation et à la direction de leurs politiques publiques. La spécialité est bien pensée pour ces débouchés professionnels.

Les enseignements sont cohérents avec les objectifs de la spécialité et progressifs. Les contenus pédagogiques sont parfaitement adaptés, avec des enseignements originaux relatifs aux secteurs de l'action publique (politiques de lutte contre l'exclusion, politiques d'aménagement du territoire, politiques des transports). Certains enseignements à caractère juridique pourraient être renforcés, notamment pour les étudiants qui se destinent aux concours administratifs.

Aux enseignements théoriques s'ajoutent des modules de professionnalisation qui permettent de compléter utilement l'acquisition des savoirs par des savoir faire (méthodologie de la conduite de projet, technique de l'expertise et de l'évaluation, techniques de communication sur l'action publique). L'acquisition de savoirs professionnels se caractérise également par un stage, obligatoire. La prise en compte de la recherche est satisfaisante, avec l'adossement de la formation à l'équipe CERAL et l'obligation pour les étudiants de produire une note de fin d'études, qui reprend les exigences traditionnelles d'un mémoire recherche.

La formation réserve une partie substantielle des enseignements à des intervenants professionnels, elle bénéficie de partenariats avec des établissements partenaires qui accueillent certains modules d'enseignement. L'équipe pédagogique couvre, pour l'essentiel, les champs disciplinaires mobilisés dans l'étude des politiques publiques ; un rééquilibrage au profit d'enseignants en droit public et/ou en sciences politiques pourrait toutefois être envisagé compte tenu de l'importance des savoirs liés à ces disciplines dans les processus d'évaluation et de mise en œuvre des politiques publiques. Afin de permettre un pilotage efficient de la spécialité, l'équipe pourrait également être plus étoffée.

L'attractivité de la formation est pleinement satisfaisante, elle accueille dans une large mesure des étudiants issus d'autres universités que Paris 13 (près des deux tiers des effectifs), notamment des étudiants étrangers.

Il faut toutefois constater l'insuffisance manifeste du suivi des diplômés, le dossier ne fait état d'aucune information sur le devenir des diplômés depuis trois ans. Ce défaut d'information ne permet pas d'apprécier la réalité des débouchés professionnels proposés.



- Points forts :
 - L'originalité de la formation, adaptée à des besoins croissants des collectivités et des administrations.
 - L'exhaustivité et la pertinence des enseignements proposés, cohérents avec les enjeux contemporains des politiques publiques.
 - L'attention portée à la professionnalisation des étudiants, grâce à des modules d'enseignements spécifiques et à un suivi rigoureux des stages.
 - De nombreux intervenants professionnels.
- Points faibles :
 - Une insuffisance manifeste dans le suivi des diplômés.
 - La prise en compte parfois insuffisante des enseignements à caractère juridique, notamment pour les étudiants qui se destinent aux concours administratifs.
 - L'équipe pédagogique pourrait être renforcée par l'appui d'enseignants en droit public et/ou en sciences politiques.

Recommandations pour l'établissement

Un suivi rigoureux des étudiants diplômés devrait être engagé pour bien apprécier les débouchés professionnels offerts par cette formation. Ce suivi permettrait de mieux souligner l'intérêt et l'originalité de la spécialité. Un rééquilibrage des enseignements et de l'équipe pédagogique pourrait être envisagé pour mieux prendre en compte les enseignements en droit (notamment en droit public) et en science politique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Conseil aux collectivités territoriales en stratégie de développement durable

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord (à Villetaneuse)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master 2nde année (M2) *Conseil aux collectivités territoriales en stratégie de développement durable* propose une formation qui vise à l'acquisition de connaissances transversales dans les domaines du développement durable et du conseil auprès des collectivités territoriales. Elle est essentiellement destinée à la formation de professionnels compétents dans le domaine du développement durable, entendu au sens large, qui ont vocation à intégrer des collectivités, des administrations, des entreprises ou des entités privées sans but lucratif. L'accès à la spécialité, qui repose sur un examen du dossier, est ouvert aux titulaires d'un master dans une discipline des sciences politiques et sociales.

- Appréciation :

La formation est originale et novatrice. Elle correspond à un besoin particulier, mais croissant, des collectivités publiques. Les contenus pédagogiques sont complets et progressifs. Ils permettent d'appréhender la plupart des dimensions du développement durable, à la fois sous une dimension géographique (pays du Sud / pays du Nord), sous l'angle des politiques matérielles (politiques de la ville, politiques des territoires, politiques environnementales) et sous un aspect juridique. La présence d'une unité d'enseignement, même modeste, qui porterait sur les significations de la notion de développement durable serait utile compte tenu de la polysémie de cette notion. Par ailleurs, les enseignements à caractère juridique, notamment le droit de l'environnement, demeurent modestes.

La présence de modules d'enseignement à caractère professionnel, appuyés par l'intervention de professionnels, est une caractéristique de cette spécialité. Elle permet une compréhension précise des politiques locales de développement durable. Les enseignements méthodologiques sont bien conçus et s'articulent de manière cohérente avec les enseignements théoriques. L'obligation de suivre un stage permet aux étudiants d'acquérir une connaissance empirique des politiques de développement durable.

L'adossement à la recherche de la formation est satisfaisant dans l'ensemble. La formation est cohérente avec les activités scientifiques de l'équipe CERAL de l'Université Paris 13. Au sein de l'équipe pédagogique, qui est de qualité, le nombre d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches reste toutefois insuffisant. Le caractère indifférencié de cette formation, susceptible de déboucher à la fois sur une insertion professionnelle immédiate ou sur une poursuite en doctorat, justifie l'intervention d'enseignants habilités.

Avec une vingtaine d'étudiants par promotion, l'attractivité du diplôme est relativement bonne. L'originalité de la formation attire, pour l'essentiel, des étudiants issus d'autres universités que Paris 13, notamment des étudiants étrangers. La spécialité a par ailleurs noué de solides relations à l'international, essentiellement avec des pays du Sud (Algérie, Brésil, Comores, Mauritanie). La place dévolue aux relations internationales devrait être précisée, elle a à voir avec les objectifs du diplôme : s'agit-il de former des spécialistes des politiques de développement dans les pays du Sud ou d'intégrer cette dimension dans un enseignement plus large sur le développement durable ?

Faute de données et de renseignement, il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle des étudiants diplômés. Cette omission est d'autant plus regrettable que l'intérêt d'une formation originale, comme celle qui est proposée, repose nécessairement sur sa capacité à répondre à des besoins précis du marché du travail.



- Points forts :
 - L'originalité de la formation, qui repose sur une conception large du développement durable.
 - Une bonne ouverture professionnelle grâce à des enseignements méthodologiques adaptés et à la présence d'intervenants professionnels.
 - Une bonne ouverture à l'international.
 - La progressivité et l'exhaustivité des enseignements, qui permettent une compréhension générale du développement durable.
- Points faibles :
 - Une insuffisance manifeste dans le suivi des diplômés.
 - Le volume horaire de certains enseignements peut paraître insuffisant, notamment en droit et en économie sur les différentes significations du développement durable.
 - La part des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches devrait être accrue.
 - L'identification des débouchés professionnels devrait être plus précise, notamment pour la poursuite professionnelle à l'international.

Recommandations pour l'établissement

Il paraît impératif d'instituer un suivi plus précis des diplômés, afin d'apprécier le caractère professionnalisant de ce diplôme. La dimension recherche de la spécialité pourrait être renforcée par un accroissement des enseignants habilités à diriger les recherches au sein de l'équipe pédagogique. La place dévolue aux relations internationales, qui est tout à fait satisfaisante, pourrait être clarifiée pour préciser le projet pédagogique de cette formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Affaires et commerce international avec les pays émergents (ACIPE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord (à Villetaneuse)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose des enseignements destinés à former des cadres, à l'échelle internationale, spécialisés dans les échanges économiques et commerciaux avec les pays émergents. Elle s'inscrit dans la suite du parcours proposé en master 1^{ère} année (M1) *Relations et échanges internationaux*. La formation proposée est pluridisciplinaire et intègre, essentiellement, des enseignements en droit, économie, sciences de gestion. L'accès à la spécialité, qui est ouverte à des étudiants titulaires d'un master 1 dans une discipline des sciences politiques et sociales, est réalisé sur dossier.

- Appréciation :

La formation est originale et bien conçue. Les objectifs pédagogiques sont clairement identifiés : il s'agit, pour l'essentiel, de former des cadres qui se destinent à des emplois liés aux relations d'affaires avec les pays émergents. Les enseignements sont exhaustifs et cohérents pour permettre un apprentissage progressif des savoirs et des savoirs faire liés à ces emplois. Le cadre pédagogique met opportunément l'accent sur l'enseignement du droit des contrats internationaux, du droit des investissements ou encore de la gestion financière internationale. Les enseignements théoriques sont utilement complétés par un volet professionnel, qui insiste sur les méthodes des négociations commerciales, sur la recherche d'information. Un stage, obligatoire, ainsi que la réalisation d'un mémoire de recherche, complètent la formation.

Dans une perspective professionnelle, il pourrait être opportun de renforcer ces enseignements par des formations à caractère pratique, relatives aux techniques de vente à l'internationale ou encore à la rédaction de contrats commerciaux internationaux. Le caractère international de la formation serait par ailleurs renforcé par la mise en place de certains enseignements en anglais. L'adossement à la recherche est satisfaisant dans l'ensemble, le suivi par les étudiants d'un cycle de conférences organisé par le Centre de Recherche sur l'Action Locale (CERAL) est opportun. La méthodologie de la rédaction du mémoire de recherche pourrait être renforcée.

Le pilotage de cette spécialité gagnerait à être précisé. L'intervention de professionnels permet aux étudiants de bénéficier d'une connaissance pratique des échanges internationaux, mais l'origine de ces intervenants professionnels demeure imprécise. L'équipe pédagogique, qui est de qualité, pourrait être plus étoffée pour améliorer le pilotage de la spécialité.

L'attractivité de la formation est bonne, avec des effectifs conséquents pour une spécialité de master 2^{nde} année (une cinquantaine d'étudiants par promotion). Une partie importante des effectifs étudiants est précisément constituée d'étudiants issus d'Etats émergents, cette ouverture est facilitée par l'existence de plusieurs accords internationaux avec certains Etats (Brésil, Inde, Djibouti, Afrique du Sud).

En l'état du dossier présenté par l'université, il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés de cette spécialité. Aucune donnée chiffrée ne permet de vérifier la réalité des débouchés professionnels, même s'il semble que la plupart des étudiants parviennent à s'insérer dans le domaine de la spécialité.

- Points forts :

- Originalité de la formation, qui associe l'étude des relations internationales et les relations économiques et commerciales avec les pays émergents.
- Exhaustivité, cohérence et pluridisciplinarité des enseignements ; bon équilibre entre les enseignements de droit, d'économie et de sciences de gestion.
- Des partenariats internationaux avec certains pays émergents.
- Une prise en compte satisfaisante des exigences de la professionnalisation.



- Points faibles :
 - Le suivi des diplômés est lacunaire.
 - La composition de l'équipe pédagogique pourrait être précisée, notamment s'agissant des intervenants professionnels.
 - Des enseignements sur les techniques commerciales et la rédaction de contrats internationaux ne sont pas prévus.
 - Si l'enseignement des langues est bien présent, il n'y a en revanche pas d'enseignements en anglais.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier relatif à cette spécialité pourrait être plus étoffé, notamment en ce qui concerne l'équipe pédagogique. Un suivi rigoureux des diplômés devrait être engagé, afin d'apprécier la réalité des débouchés professionnels à l'issue de la spécialité. Une évolution à la marge des enseignements pourrait être envisagée, en incluant un enseignement des techniques commerciales ainsi que certains cours en anglais, nécessaires pour les relations d'affaires avec les pays émergents.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Etudes stratégiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord (à Villetaneuse)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes stratégiques* propose de former des cadres qui ont vocation à exercer comme consultants et conseillers au sein d'organisations internationales ou dans le cadre d'entités, publiques comme privés, travaillant à l'international (Organisations Non Gouvernementales, entreprises multinationales, départements de ministères). Elle s'inscrit dans la suite du parcours de master 1^{ère} année (M1) *Relations et échanges internationaux*. L'accès à la spécialité, ouvert à des étudiants titulaires d'un M1 dans une discipline des sciences politiques ou des sciences sociales, se fait sur dossier. La formation est essentiellement pluridisciplinaire, avec une insistance particulière sur l'étude de la géopolitique.

- Appréciation :

De facture originale, la spécialité se positionne sur un champ disciplinaire qui gagnerait à être précisé. Sa particularité par rapport à d'autres formations régionales dans le domaine des relations internationales, dispensés dans d'autres universités, n'est pas bien mise en avant. Les enseignements sont bien conçus, originaux et, dans l'ensemble, exhaustifs, mais leur dimension professionnelle est insuffisamment caractérisée. Le contenu pédagogique de la spécialité permet d'acquérir une solide culture générale sur les enjeux contemporains des relations internationales (notamment sur les thématiques de la sécurité collective et du droit humanitaire) ; sans pour autant s'appuyer sur des enseignements professionnels suffisants (mis à part la rédaction d'un mémoire de recherche et la réalisation d'un stage).

La progressivité des enseignements peut être interrogée, l'objectif d'exhaustivité de l'étude de la dimension stratégique des relations internationales est mal articulé avec la nécessité de proposer des modules cohérents d'enseignement. Certains modules d'enseignements demeurent trop généraux pour une spécialité de master 2, sauf à la concevoir dans une perspective d'enrichissement et de complément aux savoirs et au savoir faire préalablement acquis.

Le dossier est insuffisamment renseigné sur le pilotage et le devenir des étudiants diplômés. Si la formation est relativement attractive (entre 20 et 30 étudiants chaque année), il est néanmoins permis de s'interroger sur leur insertion professionnelle faute de données sur ce point. A la différence des autres spécialités de la mention *Sciences politiques et sciences sociales* de l'Université de Paris 13, la présence d'intervenants professionnels n'est pas renseignée.

- Points forts :

- L'originalité et l'exhaustivité des enseignements, un souci d'envisager les relations internationales dans leur transversalité.
- L'actualité de certains enseignements, sur les questions sécuritaires et humanitaires.
- Le caractère indifférencié de la formation, qui permet de poursuivre en doctorat.

- Points faibles :

- Les débouchés professionnels gagneraient à être précisés.
- La spécificité de la formation est insuffisamment caractérisée, par rapport à d'autres formations, en Ile de France, dans le champ des relations internationales et des études stratégiques.
- L'insuffisance de la dimension professionnelle et le caractère trop général de certains enseignements.
- Aucun suivi des étudiants diplômés.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux préciser les objectifs pédagogiques et les débouchés professionnels associés à cette spécialité. Dans un contexte caractérisé par une offre importante de formation sur les relations internationales et les questions stratégiques en Ile de France, un positionnement plus clair de cette spécialité paraît nécessaire.

La dimension professionnelle de la spécialité demeure insuffisante, il convient, à ce titre, de renforcer les modules d'enseignements à caractère professionnel.

Il paraît impératif d'instituer un suivi rigoureux des étudiants afin de mettre en évidence la réalité des débouchés professionnels de cette spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Coopération internationale et ONG

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 13 -Paris-Nord (à Villetaneuse)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Coopération internationale et organisations non gouvernementales* a pour objectif de préparer des cadres qui ont vocation à rejoindre des Organisations non Gouvernementales (ONG) internationales ou à travailler au sein d'organisations qui œuvrent dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement. La spécialité a été redéfinie pour le prochain contrat, elle propose deux parcours : *Humanitaire, coopération, droits de l'homme* et *Gouvernance des changements environnementaux*. L'admission au sein de la spécialité est ouverte à des étudiants titulaires d'un master 1^{ère} année (M1) dans une discipline des sciences politiques et sociales, elle prend la forme d'un examen du dossier et d'un entretien avec un jury.

- Appréciation :

Les objectifs professionnels et pédagogiques de cette spécialité sont clairement identifiés. La formation se positionne sur un domaine relativement nouveau où les besoins professionnels existent.

Sur un plan pédagogique, les deux parcours caractérisent une véritable différenciation au sein de la spécialité, dans la mesure où seulement un tiers de la totalité des enseignements est commun aux deux parcours. Le parcours *Humanitaire, coopération, droits de l'homme* est bien conçu et reflète une conception large de la matière, qui ne se limite pas à la protection des droits fondamentaux à l'échelle internationale. Les enseignements sont conçus de manière progressive et exhaustive, certaines thématiques sectorielles, telles que la protection du genre, le droit des migrations, ou encore la protection de l'enfance, sont opportunément abordées. Le parcours « *Gouvernance des changements environnementaux* propose de son côté une formation qui associe à l'étude du droit et des politiques de l'environnement un apprentissage des dimensions économiques et sociologiques. Des dimensions particulières de l'action environnementale sont utilement valorisées grâce à des séminaires thématiques (à titre d'exemple, sur la biodiversité, les ressources en eau, le sol et les déchets).

Les deux parcours réservent une place importante aux enseignements à caractère professionnel et bénéficient de solides partenariats dans le monde professionnel. La politique des stages est bien pensée. De nombreuses coopérations sont utilement valorisées (par exemple avec Amnesty International, le Samu social). L'adossement à la recherche est satisfaisant, le travail de recherche des étudiants est valorisé dans le cadre d'un mémoire de recherche.

Compte tenu de la restructuration du diplôme, il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés. Sur les années antérieures, l'attractivité de la formation est moyenne (environ 15 étudiants) ; il conviendra d'apprécier la pertinence de la nouvelle organisation sous forme de deux parcours au vu des effectifs à venir.

- Points forts :

- Un projet pédagogique bien pensé pour cette spécialité en restructuration.
- Le cadre pédagogique est parfaitement organisé, exhaustif et pertinent.
- L'ouverture aux acteurs professionnels et l'apprentissage de savoir faire relatifs à la coopération internationale et humanitaire.

- Points faibles :

- La différenciation introduite par les parcours est forte.
- Le suivi des diplômés est insuffisant, même s'il ne concerne pas la spécialité sous sa forme restructurée.
- Les relations internationales doivent être améliorées.



Recommandations pour l'établissement

La restructuration de la spécialité est opportune et propose une formation novatrice. Il conviendra de veiller à un suivi rigoureux des étudiants diplômés, qui a fait défaut jusqu'à présent. Une politique en faveur des relations internationales devrait être engagée, l'établissement de contacts réguliers et formalisés avec des universités étrangères est nécessaire dans le domaine couvert par la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



Master mention *Sciences politiques et sociales*

Domaine : *Droit, économie, gestion*

Demande n° *S3MA140006840*

Réponse à l'évaluation globale de la mention

Notre proposition prend appui sur le rapport de l'expert AERES :

« La structuration générale de la mention gagnerait à être simplifiée et revue : les deux parcours de M1 ne peuvent être conçus comme des spécialités, ainsi que l'indique le dossier, dans la mesure où la spécialité sanctionne l'obtention du diplôme de Master (et non une année particulière). » (avril 2013)

Sachant que jusqu'à présent les évaluations à l'interne de Paris 13 sur la mise en place de la réforme LMD n'ont jamais fait « remonter » de problème de compréhension de la part des étudiants ayant suivi un cursus de Licence à l'UFR DSPS, les remarques de l'AERES nous ont permis, entre autres, de reconsidérer notre communication à l'externe.

Nous proposons de faire évoluer notre projet initial de la manière suivante :

- Modification d'intitulé du M1 qui deviendra « M1 Sciences Politiques et Sociales » ;
- Définition de 2 parcours en M1 : le parcours Action Publique et le parcours Relations et Echanges Internationaux. Ces 2 parcours permettent à l'étudiant d'orienter sa formation dès le M1 ;
- Les 2 parcours de M1 préparent aux 5 spécialités de M2 ; les 5 spécialités de M2 sont accessibles à tous les étudiants diplômés du M1 Sciences Politiques et Sociales ;
- Développer durant le prochain contrat, des mutualisations d'enseignements entre les 2 parcours du M1 Sciences Politiques et Sociales dans l'objectif de stabiliser un tronc commun ;
- Mettre en place des éléments d'animation scientifique de la mention à destination des étudiants de M1 et M2 ; par exemple : les conférences de métiers de la sociologie quantitative programmées en Licence SSP pourraient être poursuivies au niveau Master 1 grâce au laboratoire CERAL, laboratoire d'appui de la mention Sciences Politiques et Sociales qui fédère les enseignants-chercheurs de l'UFR DSPS de Paris 13 et leurs doctorants, sections 19, 04, 03.

Le schéma ci-dessous présente la Mention Sciences Politiques et Sociales re-structurée grâce aux remarques de l'AERES :

Master mention SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES					
M1 SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES <i>(2 parcours)</i>	Action Publique		Relations et échanges internationaux		
	CEPP	CTT	ACIPE	ES	CIONG
M2 SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES <i>(5 spécialités)</i>					

Spécialité Etudes stratégiques (ES)

Il a été pris bonne note des appréciations rendues par l'AERES à propos du Master 2 Études stratégiques. L'évaluation salue l'originalité et le caractère attractif de ce Master 2. L'originalité, la qualité et l'exhaustivité des enseignements est également soulignée.

En revanche, l'évaluation déplore l'absence de suivi relatif à l'insertion professionnelle à l'issue du Master 2. Cette carence est en partie due à un changement récent de la direction du Master. Aussi, n'a-t-il pas été possible d'obtenir suffisamment d'informations pertinentes à ce sujet au moment de la préparation du dossier d'habilitation. À cet égard, il est prévu de créer une association des étudiants. Elle aura pour vocation de mettre en relation les étudiants diplômés et les nouveaux inscrits. Il sera demandé aux services centraux la mise en place d'un véritable suivi de l'insertion professionnelle post-Master.

Par ailleurs, l'évaluation indique que la présence d'intervenants professionnels n'est pas renseignée. Or, le document « annexes » précise bien les noms et postes occupés par les intervenants professionnels du Master. Concernant les débouchés professionnels, ces derniers font l'objet d'une liste figurant dans le document de présentation. La dimension professionnelle de la formation, en général, et du contenu des enseignements est également largement soulignée dans ce document, par référence, notamment à la dominante professionnelle du profil des intervenants.

Spécialité Affaires et commerce international avec les pays émergents (ACIPE)

1° Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend : un responsable de la spécialité : Robert ETIEN, deux directeurs adjoints : Jean René GARCIA professeur associé, responsable pédagogique de l'insertion professionnelle du suivi des étudiants et des enseignements juridiques et politiques ; Bruno JETIN MCF en économie responsable pédagogique des enseignements d'économie et de gestion ; Geetha GANAPATY, MCF d'anglais chargée des enseignements de langues. Cette équipe pédagogique se réunit régulièrement une fois au moins par trimestre.

2° Suivi des diplômés et débouchés professionnels

Depuis deux ans, Jean René GARCIA, professeur associé et conseiller auprès des secrétaires perpétuels de l'académie des sciences est chargé de l'insertion professionnelle et du suivi des étudiants. Il reçoit personnellement chacun des étudiants et généralement leur trouve un stage et un débouché. En dehors des stages directement trouvés par les étudiants. Depuis trois promotions, 33 stages ont été directement proposés aux étudiants. Des contrats d'activités ont fait suite à ces stages en coopération internationale avec BERCY, à la gestion des risques à Natixis, à l'académie des sciences et au rectorat de Guyane... Son apport a permis de recruter d'éminents professionnels. Les conférenciers de tout bord, généralement professeur d'Université étrangère (Iran, Inde, Mexique, Italie, Grèce, Djibouti...) et des représentants de la société civile. Ils participent eux aussi à l'intégration professionnelle des étudiants. Pour les statistiques, une association des anciens vient d'être créée. Diplôme indifférencié, il permet aux étudiants venant d'Universités des Emergents d'intégrer la carrière universitaire locale (thèse puis fonction professorale), l'adossement au CERAL est essentiel.

3° Enseignement des langues

Quatre langues sont obligatoires Anglais, Espagnol, troisième langue et langue régionale. Des enseignements ont lieu en anglais et en espagnol. Si l'anglais est le véhicule naturel de la communauté internationale en revanche cette formation ne néglige pas les autres langues comme l'italien, l'espagnol, le portugais et les langues régionales. Des enseignements en anglais sont assurés par les enseignants d'anglais et des professeurs conférenciers. Ces enseignements sont dispensés sur les thèmes de la spécialité et concernent les affaires et le commerce international. La francophonie est respectée et nous appliquons en outre à la lettre la loi Toubon, encore en vigueur. Nous pratiquons l'interdisciplinarité en matière de langue et c'est une originalité de cette spécialité. Pas d'enseignements de langue par des personnes autres que des spécialistes de langues spécialement formés à cet effet ou des enseignants étrangers ayant des compétences spécifiques en matière de langue étrangère.

4° Les enseignements qui portent sur les contrats internationaux et les investissements étrangers intègrent les techniques commerciales. Un enseignement spécifique et des conférences spécialisées dans cette matière seront créés.